

Politique Handicap de Aksé Academy

Mise à jour : 6 mars 2026

1. Engagement de l'organisme

Aksé Academy s'engage à garantir l'égalité d'accès à ses formations pour toutes les personnes, y compris les personnes en situation de handicap, conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Nous mettons en œuvre toutes les mesures nécessaires pour permettre l'accueil, l'accompagnement et la formation des apprenants concernés, dans la limite des adaptations raisonnables possibles.

2. Référent handicap

Pour faciliter l'accès à nos formations, un référent handicap est identifié au sein de notre organisme.

- **Nom** : Laure Gallian
- **Fonction** : Co-gérante
- **Email** : laure@akse.co
- **Téléphone** : 07 83 44 18 05

Le référent handicap est l'interlocuteur privilégié pour analyser les besoins, proposer des adaptations et coordonner les actions nécessaires.

3. Processus d'accueil et d'analyse des besoins

Toute personne en situation de handicap peut signaler ses besoins spécifiques :

- lors de l'inscription
- via le formulaire de contact
- directement auprès du référent handicap
- ou à tout moment durant la formation

Dès réception de la demande, le référent handicap :

1. échange avec l'apprenant pour comprendre la nature du handicap et les besoins associés
2. analyse les possibilités d'adaptation pédagogique, technique ou organisationnelle
3. propose des solutions adaptées
4. formalise les adaptations retenues
5. assure le suivi tout au long de la formation

4. Adaptations pédagogiques possibles

Selon les besoins exprimés, Aksé Academy peut mettre en place :

- supports pédagogiques adaptés (polices lisibles, contrastes renforcés, documents accessibles)
- supports numériques compatibles lecteurs d'écran

- temps supplémentaire pour les exercices ou évaluations
- pauses aménagées
- reformulation orale ou écrite
- adaptation des modalités d'évaluation
- accompagnement renforcé en distanciel

5. Adaptations organisationnelles

Nous pouvons également adapter :

- les horaires de formation
- le rythme d'apprentissage
- les modalités d'interaction (chat écrit, audio, visio)
- l'accès aux ressources pédagogiques (plateforme LMS accessible)

6. Accessibilité des outils

Si distanciel :

Nos outils numériques sont sélectionnés pour leur compatibilité avec :

- lecteurs d'écran
- navigation clavier
- sous-titrage automatique
- transcription écrite
- contrastes adaptés

Etant spécialiste de l'accessibilité numérique, les sites internet de Aksé Academy sont conçus dans le respect des normes RGAA ou en cours d'amélioration pour les plateformes les plus récentes.

7. Partenaires mobilisables

Selon les situations, nous pouvons mobiliser ou orienter vers :

- **AGEFIPH**
- **FIPHFP**
- **MDPH**
- **Cap Emploi**
- associations spécialisées
- prestataires d'accompagnement au handicap

Ces partenaires peuvent contribuer à l'analyse des besoins ou au financement d'adaptations spécifiques.

8. Limites et impossibilités

Certaines adaptations peuvent ne pas être réalisables pour des raisons techniques, pédagogiques ou matérielles.

Dans ce cas, Aksé Academy s'engage à :

- expliquer clairement les raisons
- proposer des alternatives lorsque cela est possible
- orienter vers des organismes ou dispositifs adaptés

9. Modalités de contact

Pour toute question relative à l'accessibilité ou à l'adaptation de nos formations, vous pouvez contacter :

Référent handicap : Laure Gallian - laure@akse.co - 07 83 44 18 05

10. Communication et diffusion de la politique handicap

Aksé Academy s'engage à rendre cette politique accessible et visible pour tous les publics concernés.

Elle est diffusée :

- sur notre site internet (rubrique Accessibilité)
- dans le **livret d'accueil** remis à chaque apprenant
- auprès de nos formateurs
- sur simple demande auprès du référent handicap

Cette diffusion garantit que chaque apprenant peut connaître ses droits, les adaptations possibles et les modalités de contact.

11. Formation et sensibilisation de l'équipe pédagogique

Afin d'assurer un accueil adapté et une pédagogie inclusive, Aksé Academy veille à ce que :

- les formateurs soient sensibilisés aux différents types de handicap
- les équipes connaissent les bonnes pratiques d'accessibilité
- les outils pédagogiques soient conçus ou adaptés pour être accessibles
- les situations particulières soient traitées avec confidentialité et bienveillance

Nous encourageons également la montée en compétence continue de nos équipes sur les sujets d'accessibilité numérique, d'inclusion et d'adaptation pédagogique.

12. Confidentialité et respect de la vie privée

Les informations communiquées par les apprenants concernant leur situation de handicap sont :

- strictement confidentielles

- traitées uniquement par les personnes habilitées
- utilisées exclusivement pour organiser les adaptations nécessaires

Aucune information relative au handicap n'est transmise à des tiers sans accord explicite de l'apprenant.

13. Évaluation et amélioration continue

Dans une démarche d'amélioration continue, Aksé Academy :

- recueille les retours des apprenants en situation de handicap
- analyse les difficultés rencontrées
- met à jour régulièrement ses procédures
- améliore ses outils pédagogiques et numériques
- renforce les compétences de ses équipes

Cette démarche s'inscrit dans notre engagement qualité et dans le respect du référentiel Qualiopi.

14. Mise à jour de la politique handicap

La présente politique est révisée :

- au minimum une fois par an
- ou dès qu'un changement réglementaire, organisationnel ou technique le nécessite
- ou suite à un retour d'expérience significatif

La version à jour est toujours disponible auprès du référent handicap.

15. Contact

Pour toute question relative à l'accessibilité, aux adaptations possibles ou à l'accompagnement des personnes en situation de handicap, vous pouvez contacter :

Référent handicap : Laure Gallian

Email : laure@akse.co

Téléphone : 07 83 44 18 05